



Réf: Dossier N° 028480

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LES BONNES GRACES »

<u>Siège social</u> Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 343, Ilot 2384

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 03/08/2021 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO HERMANN, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 05/08/2021, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination</u>: SOCIETE « LES BONNES GRACES »

Objet: La promotion immobilière, la gérance et toutes autres activités rapportant à l'immobilier se voie propriété (par d'acquisitions, ď La d'apports, constructions autrement), ľ échanges. de ou la gestion. administration, disposition biens meubles de tous la et immeubles: La gestion immobilière • location biens immobiliers La et vente de qu'elle construction sur les terrains aura sa disposition, de tous bâtiments et autres ouvrages nécessaires à réalisation la de objet social son réhabilitation La La rénovation L'achat de biens immobiliers matériaux La de construction vente de 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales Capital social de Dix Mille (10,000)F CFA chacune en numéraires. à numérotées 1 100 intégralement souscrites de entièrement libérées par les associés.

<u>Siège social</u>: Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 343, Ilot 2384

<u>Dirigeant(s)</u>: M COULIBALY BEN DIAKARIDJA (ADMINISTRATEUR)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B40-00099 du 08/09/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

<u>Dépôt au greffe</u>: n°25000/GTCA/RC/2021 du 08/09/2021

